

Cotisation 2019 : 39 €

Le SNUDI FO 65 syndique en année civile.
Avec la cotisation « 2019 », vous êtes adhérent(e) jusqu'au 31 décembre 2019 !

Formulaire d'adhésion 2019 - nouvel adhérent

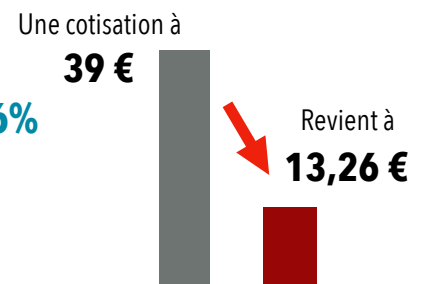
A renvoyer à : SNUDI-FO 65 - 12 rue du Dr Jean Lansac - BP 11024 - 65010 TARBES Cedex

Nom :	Prénom :
Adresse personnelle :	
E-mail (à compléter avec soin) :	
Téléphone personnel :	
Statut : <input type="checkbox"/> AVS CUI <input type="checkbox"/> AESH <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :	
Ecole/établissement :	Commune :
J'adhère au SNUDI FO 65 le :	Signature :

Comment payer sa cotisation ?

Par chèques en 1, 2 ou 3 fois : à l'ordre du SNUDI FO 65. Cotisations encaissées en fin de mois à partir de janvier 2019.

Votre cotisation FO vous donne droit à un crédit d'impôt de 66% même si vous n'êtes pas imposable !



Inclus dans votre cotisation :



L'assurance « vie professionnelle » MACIF qui offre un accompagnement juridique face aux litiges que vous pouvez rencontrer dans votre vie professionnelle, susceptible de vous opposer à votre employeur ou à un tiers (parent d'élève par exemple).



La défense du consommateur avec l'AFOC, une association de consommateurs reconnue par les pouvoirs publics pour vous informer, vous conseiller dans un esprit d'indépendance et de solidarité.

Vos avantages :

- Etre conseillé et défendu en priorité
- Rester informé en recevant les publications du syndicat
- Adhérer au 1er syndicat de la fonction publique d'Etat
- Participer à la vie du syndicat